



# PRÉFET DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 26 avril 2021

### **SIGNATURE DE LA PREMIERE CONVENTION D'ADHESION AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN**

Xavier Lefort, préfet de la Mayenne, se rendra le 29 avril prochain sur le site de la friche industrielle de la commune de Port-Brillet afin de signer la première convention d'adhésion de la commune et de la communauté d'agglomération de Laval Agglomération au programme Petites villes de demain.

#### **- Petites villes de demain : apporter un soutien massif à la redynamisation des petites villes de demain**

A la fois l'une des principales actions de l'agenda rural et l'un des instruments au service du plan de relance, ce premier programme porté par l'Agence Nationale de cohésion des territoires, a pour objectif la revitalisation des centres-bourgs.

Ce programme vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et à leurs intercommunalités, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre.

Ce programme comprend une offre de services reposant sur 3 piliers : un soutien en ingénierie avec le financement d'un chef de projet jusqu'à 75 %, l'accès à un réseau – le Club Petites Villes de demain, des financements sur des mesures thématiques ciblées.

1 000 communes et intercommunalités seront ainsi soutenues jusqu'en 2026 avec une dotation globale nationale de 3 milliards d'euros.

#### **- Port-Brillet : première Petite ville de demain de la Mayenne à signer une convention d'adhésion au programme**

La commune de Port-Brillet fait partie des 15 communes mayennaises lauréates du Programme Petites Villes de Demain annoncées par la ministre de la cohésion territoires et des relations avec les collectivités territoriales le 11 décembre dernier. C'est l'unique commune lauréate de la communauté d'agglomération Laval agglomération.

La sélection de Port-Brillet repose notamment sur des indicateurs de vulnérabilité, notamment démographiques, socio-économiques, vacance de logements. En outre, ce territoire reste marqué par la cessation d'activité des anciennes fonderies PEBECO en 2011, laissant une fiche de 7,5 hectares, site acquis par la commune en 2013

La formalisation de l'engagement de la commune permettra ainsi à la collectivité de bénéficier d'aides pour mettre en œuvre son projet de territoire.

#### **- L'État, le conseil départemental, le conseil régional et la Banque des territoires sont pleinement mobilisés pour accompagner la revitalisation des petites villes**

Aux côtés de l'État, le conseil départemental de la Mayenne, le conseil régional des Pays de La Loire et la Banque des territoires se mobilisent pour apporter aux petites villes de demain de la Mayenne un soutien coordonné et appuyé.

Bientôt, les 14 autres communes lauréates du programme signeront également leur convention d'adhésion.



Préfecture de la Mayenne  
Cabinet

02 43 01 50 70/71/72  
pref-communication@mayenne.gouv.fr

16 place Jean Moulin  
53000 Laval